le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
30 décembre 1999 au 5 janvier 2000

10 FF
1,52 €

Pas un siècle de plus pour le capitalisme

EN QUELQUES DÉCENNIES, la recherche du profit maximum a modifié les caractéristiques du capitalisme. Les phénomènes de concentration se sont amplifiés. La production s'est internationalisée. Le travail divisé à l'échelle planétaire entre les pays riches et les pays pauvres ou « en voie de développement » s'est accentué. Mais, surtout, les secteurs visés par la logique marchande se sont considérablement diversifiés. Autrefois, seules l'agriculture, l'industrie, la production de biens et de services intéressaient les investisseurs. Aujourd'hui, toute activité pouvant dégager « une forte valeur ajoutée » est la cible des spéculateurs. Corps et biens, tout s'achète et tout se vend. Le monde est devenu une marchandise. Pas un domaine de l'activité humaine qui ne soit la proie des marchands. La dynamique de récupération du capitalisme est telle que toute nouveauté est objet de spéculation.

Nouvelle dynamique du capitalisme

Cette évolution a entraîné également une prolifération des organisations de production. Le modèle de l'industriel qui réalise un produit de A à Z a été remis en cause. L'appel à de nombreux intermédiaires et sous-traitants, l'exacerbation de la concurrence sont devenus systématiques. L'exemple de l'entreprise Nike est déjà un classique. Le géant américain du sport ne possède aucun des 500 sites de production qui fabriquent ses chaussures. 500 000 personnes dans le monde produisent des vêtements Nike sans être salariés de l'entreprise. Via les réseaux Internet, le développement des techniques de communication, le groupe s'est concentré sur deux activités : la conception des produits et la vente aux clients. Nike peut donc payer Michael Jordan 20 millions de dollars par an, c'est-à-dire plus que le salaire des 30 000 ouvriers indonésiens qui font ses chaussures. Phil Knight, le pdg de Nike, peut même avouer que ces ouvriers sont des enfants, cela ne l'empêche pas de dormir. Autre exemple d'actualité : le naufrage de l'Erika. C'est Totalfina qui a affrété le pétrolier, « c'est l'armateur qui possède le navire et qui en assure la gestion nautique », ce n'est donc pas Totalfina qui est responsable de la marée noire, dixit son pdg Thierry Desmarest. Devenu un marché mondial, le transport maritime fait intervenir plusieurs armateurs, en général des financiers. Ces armateurs, qui ne sont pas forcément les propriétaires des navires, font appel à des sociétés d'exploitation de bateaux, qui recourent parfois elles-mêmes à d'autres entreprises de gestion d'équipages…

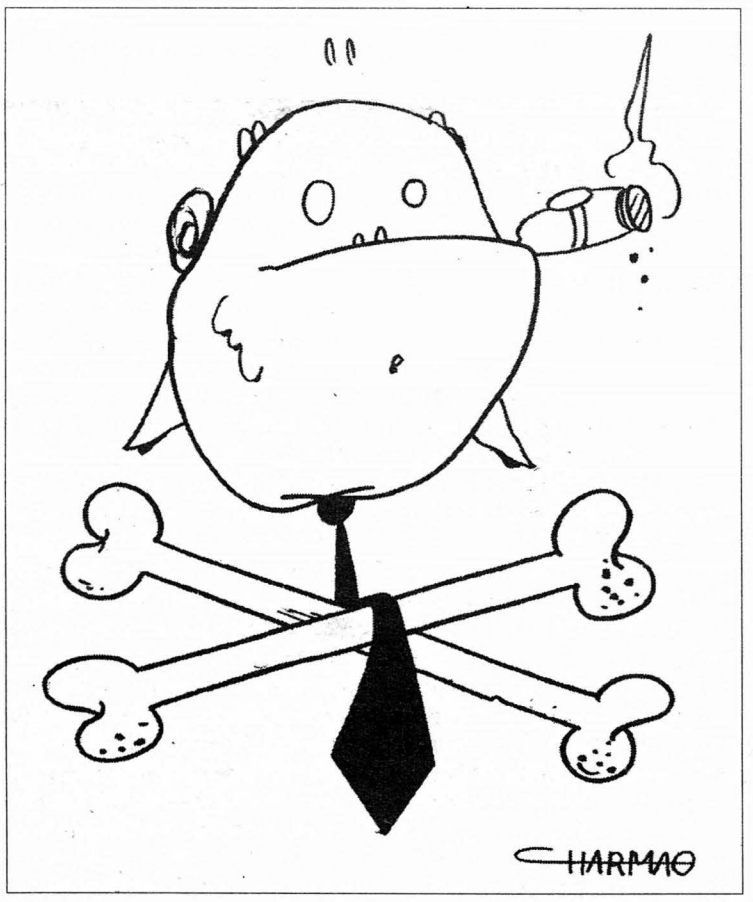

Qui est responsable ? Contre qui se retourner ? « Un milliard d'individus continue de s'enfoncer progressivement dans la misère. Les 20 % les plus pauvres disposent de 0,5 % du revenu mondial et les 20 % les plus riches de 79 %… » (1).

La social-démocratie : un projet libéral

Pour nous faire avaler cette réalité comme incontournable, les commis du système ont multiplié les initiatives : réunions du G7 (groupe des sept pays les plus riches du monde), sommets de l'Organisation mondiale du commerce, séminaires internationaux… À ces rendez-vous, chefs d'État et de gouvernements nous rappellent à l'ordre : de tous les systèmes de production « la supériorité du marché est incontestable » (2). Qu'ils se revendiquent « socialistes » ou « libéraux », leur préoccupation est la même : produire du discours et des pratiques pour briser toute résistance à la logique capitaliste. Pour cette besogne, les socialistes ne sont pas les moins efficaces. Ils sont mêmes les plus imaginatifs, empruntant aux uns et aux autres les idées nécessaires pour que le système se perpétue, voire s'adapte et se renforce. Une nouvelle idéologie est en construction. Elle reprend les vieux habits du réformisme social pour coopérer au mieux avec la logique économique et politique. Ainsi, Jospin, lors du séminaire intitulé « Le progressisme au XXIe siècle », présent à Florence le 21 novembre dernier en présence de Clinton, Blair, Schröder et quelques autres a pu déclarer : « la social-démocratie ne doit pas s'attacher exclusivement à la redistribution, mais doit se préoccuper des conditions de la production […]. Il faut rechercher une nouvelle alliance entre l'État et le marché ». Un exemple puisé dans l'actualité récente nous éclaire sur cette « social-démocratie ». La seconde loi de réduction du temps de travail, adoptée par le parlement français le 15 décembre dernier n'oblige plus les employeurs à embaucher alors qu'elle fut élaborée pour lutter ●●● page 8

ISSN 0026-9433 – N° 1186
M 2137 - 1186 - 10,00 F

Les communaux rennais en grève : interview
page 3

Formation professionnelle : stages au profit de qui ?
page 4

Chili : des élections à l'ombre de la dictature
page 6

EDITORIAL

Après avoir commémoré tout ce qui était possible pour la fin du siècle et du millénaire de notre calendrier, voilà que résonnent les trompettes nous appelant à fêter le jubilé de l'Église catholique romaine. Celle-ci se pose comme rempart devant toutes les « déviances » religieuses possibles, et tente de nous présenter un visage de tolérance et de bonté.
Fi de tout cela ! Saurions-nous oublier 2000 ans d'exploitation où l'Église a toujours tenu la main aux dirigeants dans l'alliance bénie du sabre et du goupillon, comment elle a fait taire par la force tous ceux qui s'élevaient contre elle ? Oublierions-nous l'inquisition, l'évangélisation forcée des Indiens, le rôle trouble de l'Église durant la Seconde guerre mondiale et, encore aujourd'hui, sa volonté de contrôler encore et toujours notre vie affective et sexuelle ?
Certes, elle se doit de montrer bonne figure car la concurrence est rude et, comme toute bonne entreprise, il lui faut se maintenir au top devant les autres sectes en tous genres qui pullulent. Au passage, elle tente de camoufler le sang qui dégouline de ses mains par quelques excuses vaseuses (voir notre Hors série n°13) et de réaffirmer sa place dans la société. Comme toute bonne entreprise qui veut se développer, elle a des alliés sûrs dans les différentes instances décisionnelles afin d'assurer le relais de la parole divine. Comme toute bonne entreprise, l'Église utilise les pauvres pour servir les riches : son représentant de commerce en chef trimbale sa carcasse au quatre coins du monde pour prôner l'attente du royaume des cieux plutôt que la révolte et la colère légitime. Elle souhaite ainsi s'ouvrir à de nouveaux marchés en développant un certain œcuménisme et un côté social avec l'annulation de la dette des pays du tiers monde.
Mais comme tout patron se la jouant moral, il ne faut pas trop gratter la mince couche de vernis. Les femmes violées de l'ex-Yougoslavie et les sidéens d'Afrique portent dans leur chair l'écho de la parole papale. Si les médias veulent se faire le porte-parole d'une institution clamant la passivité et refusant aux hommes et aux femmes le droit de décider par eux-mêmes, il est clair que nous, anarchistes, nous refusons de se prêter à ce petit jeu. Et si certains pensent que le combat est d'arrière garde, c'est bien parce que, de tous temps, des hommes et des femmes ont lutté contre le pouvoir religieux et luttent encore aujourd'hui pour le reléguer dans les poubelles de l'Histoire.

Le Monde Diplomatique : le poids des mots, le choc de la pub...

NOMBREUX SONT CELLES et ceux qui, à défaut de transformer le monde, cherchent au moins à l'interpréter. *Le Monde diplomatique* apparaît à leurs yeux comme un outil de choix pour en déchiffrer les rouages complexes et une référence incontournable pour qui souhaite ne pas sécher dans les cocktails en ville. Quiconque a l'opportunité d'accéder à d'autres sources d'informations reste notamment saisi par la multitude d'erreurs factuelles comme d'approches sujettes à caution. Si le mensuel *Alternative Libertaire* comme *Le Monde libertaire* refusent toute publicité, celui d'Ignacio Ramonet ouvre de larges espaces aux annonceurs. On y regarde de plus près ? Attention démystification !

En première page de la livraison de novembre 1999, le début du papier de Susan George, présidente de l'Observatoire de la mondialisation, « Le commerce avant les libertés ». Avant d'ouvrir le tabloïde et de poursuivre la lecture, aviez-vous repéré le placard du Centre d'études diplomatiques et stratégiques, sis 54, avenue Marceau à Paris (1) ?

Le cursus de conférences, de séminaires et de dîners-débats, sanctionné par un diplôme de 3e cycle, est réservé aux hauts fonctionnaires internationaux, aux membres du corps consulaire, aux officiers supérieurs et aux cadres supérieurs du secteur privé. La session, qui comporte deux demi-journées hebdomadaires entre mi-novembre et juin suivant, coûte 19 000 F pour l'exercice 1999-2000. Le candidat au « Master and Ph. D. in international relations and diplomacy » doit débourser 38 000 F.

Beau panel

Parmi les intervenants, à côté du centriste Bernard Stasi, médiateur de la République, de l'écrivain chiracophile Denis Tillinac et du professeur Georges Skorov, conseiller à la Banque de Russie (mêlée aux scandales du clan Eltsine ?), une flopée de galonnés : l'amiral Alain Oudot de Dainville, le vice-amiral Jacques Campredon, les généraux Georges Fricaud Chagnaud, Gérard Gambiez, Claude Le Borgne, Jean-Pierre Morin, Henri Paris, Eric Pougin de la Maisonneuve (directeur de la Fondation pour les études de défense), le capitaine de corvette Marc de Rodellec du Porzic (visez la double particule !), le capitaine de vaisseau Bertrand Le Peu, les colonels Jean-Louis Dufour (rédacteur en chef de la revue *Défense*), Jackie Neau, Henri Poncet, André Ronde. Alain Crémieux et Yann Pivet, ingénieurs généraux de l'Armement, ainsi que Georges Le Guelte, de la direction internationale du Commissariat à l'Energie atomique, complètent ce beau panel

Le mensuel de la rue Claude Bernard le réaffirme sur sa couverture de septembre. La planète et les bipèdes qui le peuplent subissent à leur corps défendant maints « désordres » (« armé », « économique », « de la pensée »). Page 3 dudit numéro : Frédéric F. Clairmont nous alerte, en fustigeant « l'indécent battage publicitaire auquel ont donné lieu les batailles boursières entre la BNP et la Société Générale ainsi qu'entre Elf et Totalfina », sur les « fusions d'entreprises, festins de prédateurs ».

L'auteur a-t-il apprécié le carré de réclame afférent à des placements faramineux au Canada ? Mise minimale : 50 000 dollars ou 400 000 F (2). Une peccadille ! Taux annuel garanti : 30 %. Mazette ! En douze mois, le futé fortuné qui confie ses pépètes à maître Daho Mokhtar, avocat-conseil à Montréal, se goinfrerait 120 000 F d'intérêts ! Il bénéficie en outre d'autres avantages comme un carnet de chèques ou la carte Visa. Profil des clients : « hommes d'affaires, diplomates, investisseurs, etc. », bref, le gratin des classes supérieures et les ploutocrates. Auparavant, le « cabinet » se targuait uniquement de seconder les personnes intéressées par un visa de résidence permanente dans le pays à la feuille d'érable (3)… Des lecteurs ont trouvé saumâtre cette exhortation éhontée à la spéculation (les autres messages ne les gratouillent ni les chatouillent ?). La réponse d'Ignacio Ramonet : « le service publicité n'a pas attiré notre attention sur son contenu… » (4). Un peu court, non ? Sélection nullement anodine.

En juin 1996, l'on découvrit non sans écarquiller les yeux une pleine page signée des syndicats CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO de la Société Nationale d'Etude et de Construction de moteurs d'aviation, intitulée « SNECMA et son personnel face à leur avenir » (5) et assortie d'un questionnaire/concours. Gros lot : « un vol en Concorde » (!) ainsi que des week-ends à Gérardmer (Vosges), Bénerville-sur-Mer et Villers-sur-Mer dans le Calvados. Les employés de ce groupe militaro-industriel, qui confectionne entre autres les moteurs pour les jets de combat Rafale et Mirage 2000, ont apparemment mieux captés que bien des militants de notre mouvance que *Le Monde diplomatique* ne remet pas fondamentalement le statu quo en cause… Après les aéroplanes, la bagnole. Et pas n'importe laquelle ! La Renault-Espace, « dotée d'une intelligence intérieure, d'un confort et d'une richesse d'équipements uniques » en clair, « l'un des plus grands luxes que l'homme puisse s'offrir ». La « berline haut de gamme » s'étalait en décembre 1997 au verso d'un dossier sur « une Europe des transports menacés d'embolie », comprenant un texte de Laurent Carroué, « La ruineuse maladie du "tout-routier" » et un de la plume d'Isabelle Bourboulon, « Des villes asphyxiées par l'automobile ». On se pince et on rigole des délices et poisons du maquettage Rebelote en avril dernier. Dans un appartement de yuppie, une immense baie vitrée derrière laquelle s'ébattent poissons et mammifères marins. Le modèle présenté, l'Espace RXT, consomme 16,3 litres aux cent en ville et 11,6 litres en « cycle mixte ». Son coût : 222 000 F pour la version à six sièges, 262 000 F pour celle à sept places. Bref, un des véhicules assurément prisés des adeptes du « social-conformisme » dénoncé ce mois-là par Ignacio Ramonet dans son éditorial ! Plus loin, un texte en arabesque couronné d'un bouchon de champagne remerciant les 10 millions de passagers qui ont choisi le train à grande vitesse Thalys pour « voyager entre la France, la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne ». Grâce à ce « TGV quadricourant et ses six systèmes de signalisation, capable de rouler sans rupture de charge sur le territoire de quatre pays », Paris ne se trouve plus qu'à 1 h 25 de la capitale belge et à quatre de Cologne, nous apprend Laurent Bromberger dans l'hebdomadaire *La Vie du Rail* du 10 décembre 1997. Et puis « Thalys, l'ami de Mickey », accède directement à Euro-Disneyland !

J'aurais presque pu me contenter du numéro d'avril 1999 pour échafauder ma thèse. En y publiant un supplément de trois pages, « Le Maroc en mutation » (6), le conseil de surveillance du périodique cher à Claude Julien favorise l'entreprise de séduction tous azimuts du royaume chérifien, riche, comme le prétend le pavé de l'Office pour le développement industriel, de moult « opportunités » propres à « répondre à vos besoins spécifiques », en tout cas à ceux des patrons en quête de points de chute pour des délocalisations optimales ! De savoir que la BMCE Bank sise à Casablanca, « partenaire incontournable des marchés financiers internationaux », possède des bureaux à Londres, Paris, Francfort, Bruxelles, Madrid et… Pékin, apaisera les inquiétudes résiduelles des investisseurs. « Une pub vaut mille bombes… », écrit Yves Frémion dans sa remarquable copie pour « Le Livre noir du capitalisme » (7)… Certains « camarades » et néanmoins « amis du Monde diplomatique » évoquent des « contradictions » entre l'insertion de messages payants et la ligne éditoriale, des « dérives » par rapport aux préceptes énoncés, des dissensions entre le « clan Gresh » et la « tribu Ramonet », l'ambition de l'indépendance vis-à-vis du quotidien Le Monde, aboutissant à « la filialisation », antidote à « la froide logique du mercantilisme dominant ». De plus, les recettes publicitaires ne représenteraient pas plus de 5 % des rentrées… Aussi, la sélection des clients apparaît encore moins anodine. L'édition allemande, diffusée outre-Rhin par le quotidien berlinois *Die Tageszeitung* et en Suisse par l'hebdomadaire zurichois *Die Wochenzeitung* ne reprend que certains textes et ne comporte que quelques annonces concernant les deux pays, comme par exemple en juin 1999 pour la revue tiers-mondiste d'obédience chrétienne *Der Überblick*, la Maison des cultures du monde à Berlin ou l'hôtel-restaurant « alternatif » Kreuz à Soleure (que je connais bien !).

En septembre 1988, Christian de Brie s'inquiétait de voir « un jour l'enseignement sponsorisé dans les écoles, et l'instituteur, couvert de badges, annoncer que la leçon d'arithmétique est "offerte" par une marque de jeux électroniques et la récréation par une boisson gazeuse au goût d'aventure » (8).

Sept ans plus tard, François Brune stigmatisait les « violences de l'idéologie publicitaire » (9), laquelle diffuse insidieusement le postulat que « la consommation résout tous les problèmes ». Le professeur de sciences politiques à la retraite et l'essayiste considéreraient-ils les réclames détaillées en ces colonnes comme plus nobles qu'un autocollant Nintendo ou un pin's Coca-Cola ?

René Hamm

Extraits d'*Alternative Libertaire* Belgique n° 223, décembre 1999.

(1) Régulièrement en couverture, par exemple en août 1999 sous les premières lignes de l'excellente pige de Robert Fisk, « Mensonges de guerre au Kosovo» ou en septembre 1999 sous l'entame de « Menaces sur les 35 heures » de Martine Bulard.

(2) Le dollar s'échange actuellement à 5,98 F et non 8 F.

(3) *Le Monde diplomatique* de novembre 1998, de mars et d'avril 1999.

(4) *Le Monde diplomatique* d'octobre 1999.

(5) Également dans *Le Monde* des 16 et 17 juin 1996.

(6) Le boss himself a tenté de rectifier le tir à la une d'août.

(7) Éditions Le Temps des cerises. Juillet 1998, 429 p., 140 F. Présentation dans AL de septembre 1999.

(8) Cité par Yves Frémion.

(9) *Le Monde diplomatique* d'août 1995.

Autorisation de prélèvements

❑ 80 F par trimestre abonnement normal
❑ 100 F par trimestre abonnement de soutien

N° NATIONAL D'EMETTEUR
N° 42 25 73

ORGANISME CREANCIER
PUBLICO - LE MONDE LIBERTAIRE
145, rue Amelot 75011 Paris

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde libertaire. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal Le Monde libertaire.

Date

Signature obligatoire

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER (*lettres capitales*)
NOM _____ Prénom _____
N° _____ Rue _____
Code postal _____ Localité _____

NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT DU COMPTE A DEBITER
(*votre banque, ccp ou Caisse d'épargne*)
_____
_____
NOM _____ Prénom _____
N° _____ Rue _____
Code postal _____ Localité _____

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER
Etablis. | Codes Guichet | N° de compte | Clé RIB

le monde libertaire
Rédaction-Administration : 145, rue Amelot
75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08
Fax : 01 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif ***(hors série inclus)***		France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois	5 n°	❑ 45 F	❑ 70 F	❑ 60 F
3 mois	13 n°	❑ 105 F	❑ 170 F	❑ 140 F
6 mois	25 n°	❑ 195 F	❑ 310 F	❑ 250 F
1 an	45 n°	❑ 350 F	❑ 530 F	❑ 400 F

Abonnement de soutien : 400 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(*lettres capitales*)
Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal ..... Ville .....
Pays ..... A partir du n° .....(inclus).
Chèque postal ❑ Chèque bancaire ❑
Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M) ❑

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication : J. Toublet
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie :
Les Informations dieppoises SA,
8, rue Claude Groulard, 76200 Dieppe.
Dépôt légal 44145 – 1er trimestre 1977
Routage 205 – La Vigie

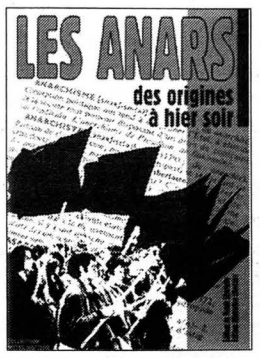

L'histoire des anars, en bref. L'histoire de leurs idées, l'histoire de leur présence dans les mouvements sociaux, les révolutions et leurs initiatives d'hier à aujourd'hui à travers de brefs récits et grand nombre de portraits.
Les précurseurs, les individualistes, les syndicalistes… Les événements marquants, la première internationale, la révolution russe, la révolution espagnole… Une foule d'informations pour faire connaissance avec les anars, pour se rafraîchir la mémoire, ou même trouver les paroles de la chanson de Ferré « Les anarchistes »…
Les Anars des origines à hier soir. Éditions du *Monde libertaire* et *Alternative libertaire*. 44 pages grand format. 30 F (4,57 €).

Communaux rennais : une grève exemplaire !

Lundi 29 novembre, un millier d'agents, notamment de la filière administrative, de la Ville de Rennes, décidait d'une grève reconductible. Pas un élu, pas même un syndicaliste sans doute, n'auraient parié ce jour-là que la lutte, de plus en plus déterminée, durerait 15 jours.
Au terme du mouvement, lundi 13 décembre, Sylvie, proche du groupe La Commune, fait le bilan pour *le Monde Libertaire*.

ML : En deux mots, peux-tu te présenter ?
Sylvie : Je suis adjoint administratif à 6 700 F par mois. Je suis devenue employée municipale en 1985.

ML : Es-tu syndiquée ?
Sylvie : Oui à FO.

ML : Comment a débuté le mouvement ?
Sylvie : La CGT a lancé une pétition mi-novembre, concernant l'application d'un décret datant de 1997 permettant aux communes d'octroyer une indemnité dite de « mission de Préfecture », d'un montant variable : de 513 à 1925 F par mois pour ma catégorie.

ML : Ensuite ?
Sylvie : Suite à cela, une AG, à l'appel de l'intersyndicale (CGT-CFDT-FO) a eu lieu le 23 novembre. Plus de 500 personnes étaient présentes. Décision unanime a été prise d'une grève reconductible à compter du lundi 29 novembre.

ML : Quelle était précisément la revendication ?
Sylvie : L'obtention de la prime pour les ayant droits, à hauteur de 1000 F nets mensuel tous grades confondus.

ML : Et pour les catégories n'y ayant pas droit ?
Sylvie : L'idée était que cette avancée, si elle était obtenue, permettrait d'une part de limiter les inégalités par rapport à certaines catégories techniques à dominante masculine, d'autre part était une brèche pour toutes les catégories et au-delà pour tous les salariés.

ML : Comment a fonctionné le mouvement ?
Sylvie : Lundi, 1er jour de grève, nous avons occupé la salle de la Cité, lieu historique, politiquement et culturellement, de Rennes. Ensuite, le lendemain, nous avons décidé d'occuper nuit et jour les salons dorés de l'Hotel de Ville. Du jamais vu depuis 1968 !

ML : Et le fonctionnement des AG ?
Sylvie : Il y en avait tous les jours, en général deux. Des mandats précis pour les éventuelles négociations étaient donnés à l'intersyndicale. Celle-ci rendait compte des discussions au fur et à mesure et l'AG décidait alors la tactique à adopter pour développer la pression. Des commissions ont été créées aussi (sécurité, intendance, communication…) pour être plus efficaces.

ML : Quelle a été l'attitude du Maire, Edmond Hervé ?
Sylvie : C'est un maire PS… Pendant une semaine il n'a rien voulu savoir. Il ne voulait pas reconnaître le décret. Ensuite, il a tenté de diviser le personnel en accordant à certaines catégories quelques avancées. Il a fait pression aussi, sur les médias pour que progressivement plus aucun communiqué de soutien n'apparaisse. « Ouest France », le quotidien incontournable, a commencé à distiller alors des courriers de lecteurs mécontents des « privilégiés encore en grève ». Finalement le Maire a proposé, le 9e jour, 208 F au 1er janvier 2000 et 208 F supplémentaires au 1er janvier 2001. Inacceptable !

ML : Concrètement, qu'est-ce qui était bloqué ?
Sylvie : Le courrier de tous les services, les crèches, la restauration scolaire dans les écoles, les centres de loisirs et d'accueil, le standard, l'informatique, l'usine d'épuration, la Direction des Approvisionnements, l'état civil et même la voiture de Monsieur le maire dont le chauffeur était en grève !

ML : Avez-vous eu des soutiens extérieurs ?
Sylvie : Oui, beaucoup. Le soutien politique et financier du groupe La Commune de la FA, mais aussi celui des postiers, des impôts, du centre hospitalier, de parents d'élèves, des municipaux de Saint-Malo, des instituteurs FO, des unions locales et départementales CGT et FO et aussi des salariés de Robin Chatelain, boîte de transport, qui sortaient d'une grève victorieuse après 13 jours. Tout cela fait beaucoup de bien et a fait mûrir le mouvement.

ML : Et l'attitude de l'intersyndicale ?
Sylvie : Au début très soudée et poussée par la base. Des failles sont apparues jeudi 9 décembre. La CFDT, très liée aux élus PS, a été fortement recadrée. Des grandes manœuvres ont alors commencées. Pour la CGT, c'est l'adjoint au Maire PC qui est venu samedi 11 expliquer qu'il était grand temps d'arrêter.

ML : Et lundi 13 ?
Sylvie : La CGT et la CFDT ont demandé un vote à bulletin secret sur des dernières propositions du Maire, à savoir : 416 F nets mensuel au 1er janvier 2000. Sur les 15 jours de grève (week-end compris), 5 jours non comptabilisés, 5 jours à prendre éventuellement sur les congés, 5 jours à décompter sur les salaires 1 jour par mois à partir de mars 2000.

ML : Résultat du vote ?
Sylvie : Prévisible : 797 votants, 18 abstentions, 504 oui, 275 non.

ML : Au bout du bout, ton bilan ?
Sylvie : Positif malgré tout. D'abord 416 F nets mensuel au jour d'aujourd'hui, avec les lois Aubry et toutes les autres attaques, ce n'est pas négligeable.
Ensuite c'est la découverte, pour beaucoup de personnes, notamment des femmes très majoritaires dans le conflit, de la force collective, d'une démocratie syndicale possible, de la convivialité dans la lutte. Plus jamais les choses ne seront comme avant. Lucidement, un comité de vigilance a été créé pour éviter les éventuels règlements de comptes de la hiérarchie.

propos recueillis par des militants du groupe La Commune (Rennes)

Marée noire
Un désastre Total

Les gens de l'Île d'Yeu devaient y avoir droit le jour de Noël. C'est finalement le Morbihan qui fut atteint en premier, puis la Loire-Atlantique. Les habitants de Ré, d'Oléron et du bassin de Marennes sont inquiets aussi, les visages sont graves. Personne ne se fait d'illusion. Les vents dominants, les courants, le pitoyable de quelques kilomètres de boudins sur lesquels il a fallu mettre autant de kilomètres de rustines, le lamentable de pompes incapables de pomper… tout nous condamne à boire le calice de la marée noire que dégueule « l'Erika » jusqu'à la lie.
Plages souillées, faune et flore marine vérolées, moules assassinées, huîtres anéanties, pêche flinguée… notre économie va être fusillée pour plusieurs années.
Comble du comble, un certain nombre de pétroliers croisant au large de nos côtes ont profité de la situation (les avions des douanes sont occupées à surveiller la marée noire) pour dégazer en mer. Des guillemots dont le plumage était souillé par un pétrole beaucoup plus volatile que celui, lourd et visqueux de « l'Erika », témoigne de cela.
Pendant ce temps-là, le cours des actions de Totalfina ne cesse de grimper. Le 21 décembre, soit une bonne dizaine de jours après le naufrage, il avait pris 0,45 % de hausse. Et 56,46 % depuis un an.
À l'heure de notre mazoutage programmé, du saccage de notre économie et de tout ce qui vit, d'une indemnisation dont chacun sait qu'elle sera insignifiante et ne coûtera pas grand chose à une société pétrolière détenue majoritairement par un État français géré par des socialos, des cocos et même des écolos… ça met incontestablement du baume au cœur. Enfoirés !

Jean-Marc Raynaud

Transports en commun de Grenoble
Détermination des chauffeurs en lutte

APRES LA GREVE DES ÉBOUEURS GRENOBLOIS QUI, après plus d'une semaine de lutte, avaient eu gain de cause, c'est au tour des conducteurs de tram et de bus de Grenoble de faire parler d'eux. Leurs revendications (soutenues par l'ensemble des syndicats) portent sur les salaires (passer du coefficient 200 à 210), mais aussi sur les temps de parcours, les temps de pause et la récupération des heures des repas. Au-delà des bas-salaires (4ème réseau national sur le plan des performances mais classé 40ème au niveau des salaires) et des horaires décousus, ces revendications, si elles sont concrètement importantes pour les chauffeurs, sont également une question de reconnaissance.

Un des faits intéressant de ce mouvement est qu'il est suivi à 98 % par les conducteurs, y compris par les plus jeunes d'entre eux. Alors qu'un peu partout les jeunes employés sont souvent peu syndiqués, peu politisés et peu combatifs, ici, ce n'est pas le cas. La grève dure donc depuis le 13 décembre, mais lors de piquets de grève pour bloquer les dépôts de véhicules, 35 personnes se sont retrouvées au tribunal de grande instance : la secrétaire de direction, un « jaune » et un huissier les ont désignés nommément, ce qui est surréaliste puisque tous les grévistes étaient cagoulés, justement pour éviter ces pratiques de délations. Moralité, des personnes étant censées avoir bloqué les dépôts sont passées au tribunal alors que plusieurs d'entre elles étaient chez elles ou bien carrément ailleurs ! Inutile de préciser que ce genre de pratiques n'ont fait que consolider la solidarité entre grévistes et renforcer leur détermination.

Toujours dans la même logique, la direction a trouvé « normal » qu'un non-gréviste soit armé. En effet, un non-gréviste armé d'un revolver-lacrymo et d'un couteau a agressé des grévistes, heureusement sans faire de victimes. Depuis, le blocage a été levé, mais contrairement à ce que la direction espérait, la grève est toujours autant suivie (occupation des locaux des dépôts). L'équipe de direction prétend négocier alors que les rencontres sont restées stériles jusqu'à l'heure actuelle : les Transports de l'Agglomération Grenobloise, contrairement à l'image véhiculée par les pubs (image « jeune »), reste une entreprise semi-privée censée être un service public alors que sa direction est rétrograde, répressive et autoritaire. Les grévistes se sont donc vus, par médias interposés, traités de fainéants par la direction : il est clair que ce style de déclaration attise les rancoeurs et la détermination des chauffeurs en lutte.

Si des questions comme l'autogestion ou la gratuité des transports sont encore loin d'être à l'ordre du jour, nous pouvons au moins espérer que cette grève aura une issue favorable pour les chauffeurs. Au-delà de cet aspect, on peut également espérer que cette grève n'est que le début d'un mouvement plus profond : alors que les pompiers, les éboueurs et énormément d'entreprises ont montré le chemin de la lutte, il serait temps de voir enfin converger ces luttes en une grève générale. Cette affaire reste donc à suivre…

Bibo et Caro. – groupe J. Vallès (Grenoble)

Faits d'hiver
Guigou assassine !

Josetxu (prononcer Rosétcho) Arizkuren en est à son 50e jour de grève de la faim (au 21 décembre). Il ne pèse plus que très peu et le regard clair de ses yeux bleu acier énonce qu'il ira jusqu'au bout parce qu'il est déjà au bout. Le pourquoi de tout cela : il demande à être emprisonné près de chez lui, au pays basque, pour que ça soit plus simple pour sa famille…

Oh, bien sûr, Josetxu est le dernier chef (en date) militaire d'ETA, il est tout sauf un enfant de chœur, c'est à l'évidence un sanguinaire, mais (et ça n'excuse rien) pas plus ni moins qu'un imbécile nationaliste en lutte pour la libération de son pays comme l'étaient De Gaulle ou encore aujourd'hui Arafat.

Karim Kalki est lui aussi en grève de la faim depuis plus de deux mois. Il pèse de moins en moins. Et il ira lui aussi jusqu'au bout.

Il a déjà fait 14 ans de taule et demande, lui le Marocain qui en avait obtenu la promesse de Robert Broussard en 1985, d'être expulsé vers le Maroc. Il n'a tué personne et a eut le seul tort de prendre des magistrats en otage pour tenter de sortir son pote Courtois de la merde.

Georges Cipriani, en taule depuis 1987, a pêté les plombs depuis des lustres. Nathalie Ménigon victime en 1996 d'un grave accident cérébro-vasculaire n'est pas en meilleur état. Ces deux-là étaient membres de ce groupuscule imbécile qu'était « Action directe » et ne revendiquent rien.

Dans quelques jours, dans une semaine, dans un mois ou dans… deux de ces quatres là vont mourir et les deux autres ne vaudront guère mieux. Une ministresse de la Justice faisant preuve d'un minimum d'intelligence politique s'honorerait d'empêcher cela en mutant Josetxu à Bayonne, en expulsant Karim au Maroc et en libérant Georges et Nathalie.

Une ministresse de la Justice sans intelligence et sans honneur s'exposerait à coup sûr à se faire pêter les oreilles et les yeux de… « Guigou assassine ».

Jean-Marc Raynaud

Aides-éducateurs

Ne soyons plus des larbins !

A partir de fin octobre 1997, l'Education nationale recrute des aide-éducateurs. Ou plutôt, elle fait recruter par les principaux de collèges ces contrats de type emploi-jeunes. En effet, les aide-éducateurs ont un contrat de droit privé passé avec le chef de l'établissement dont ils dépendent (ceux qui travaillent dans des écoles primaires dépendent du collège de leur secteur). Il s'agit de contrats à durée déterminée de droit privé de 5 ans. La durée du travail est annualisée, 1575 heures. Sur cette durée s'impute le temps consacré à la formation (200 heures par an en moyenne). Le salaire est le SMIC sans espoir d'augmentation, ni de possibilité de promotion.

A ce jour, plus de 60.000 aide-éducateurs sont au service de l'Education nationale. Ce « succès » illustre bien le mouvement général de précarisation des emplois : à chaque fois que des moyens supplémentaires sont demandés, le ministère propose des emplois-jeunes. On préfère des personnels précaires, flexibles (nos patrons préfèrent le terme « polyvalent »), aux droits indécis et obscurs plutôt que des agents relevant d'un statut (surveillants, maîtres auxiliaires, personnel ATOS, etc.).

Du servage dans l'Education nationale

En théorie, le recrutement doit correspondre à un métier véritable correspondant à des « besoins nouveaux ou non encore satisfaits ». Mais ce principe de non-substitution d'emploi existant est rarement respecté. Les aides-éducateurs sont souvent affectés comme surveillants supplémentaires, peuvent remplacer professeurs des écoles, profs de collège ou lycée, documentaliste (en dehors de la présence de celui-ci au CDI), des secrétaires, des personnels ATOS (standard, travaux divers, etc.), assurer l'UNSS (sport du mercredi après-midi), etc.

Autre conséquence de ce statut, l'autoritarisme des chefs d'établissement. On leur a donné une fonction de patron et un grand nombre se sont parfaitement adaptés à leur rôle, relayés par une cohorte de petits chefs (certains Conseillers principaux d'éducations (responsables de la Vie scolaire), profs, etc.). Les pressions afin d'assurer la flexibilité et la docilité sont multiples : chantage à l'emploi du temps, menace (les contrats sont renouvelables chaque année), mensonges (certains ont affirmé que les aides-éducateurs ne pouvaient se syndiquer, sûrement des frustrés du MEDEF…), rétention d'information (sur les modifications du statut, parfois favorables aux aide-éducateurs ; disparition de courrier syndical), non-autorisation à se rendre à des stages de formation syndicale, etc. La plupart des arguments des chefs d'établissement s'appuie sur le statut de droit privé qu'ils amalgament au droit féodal. Malheureusement un bon nombre d'aide-éducateurs ne fait pas les démarches pour s'informer, par inexpérience de la lutte syndicale et l'absence de solidarité entre les différentes catégories de personnels.

Autre sujet d'insatisfaction, la formation. Comme il a été clairement dit et répété, nous ne devons pas compter entrer dans l'Education nationale à la fin de notre contrat (contrairement aux adjoints de sécurité, aux emploi-jeunes de la police, mais on a toujours besoin de flics…). Pour pallier à cela, un dispositif de formation est officiellement mis en place avec l'objectif avoué qu'un emploi soit trouvé avant la fin du contrat. Pour la plupart cela signifie une inscription au CNED. Pour les rares chanceux qui ont accès à une meilleure formation, les problèmes apparaissent bien vite. Ainsi des camarades étant inscrits en formation d'éducateur spécialisé ont reçu l'ordre de faire tous leurs stages au sein de leur établissement alors que dans le cadre normal ces stages ont lieu dans les quartiers, dans les conditions d'exercice des éduc'spé (qui ne travaillent pas en collège…).

Seule la lutte paie

Il existe de nombreux autres problèmes : respect du temps de travail (il arrive que le maximum de 39 h soit dépassé), respect du temps de pause repas (que les chefs d'établissement ne compte pas toujours dans le temps de travail), etc.

Lors des AG, les insatisfactions, les frustrations et les pressions ont engendré la colère. Car malgré ce bilan plutôt noir, nous avons en général le sentiment d'être utile et appréciés par les élèves car nous refusons pour la plupart de jouer le rôle de flics pour lequel on nous a embauchés.Les revendications portées sont nombreuses. Bien évidemment, elles concernent en priorité le respects des droits (horaires, non-substitution, formation, etc.) ce qui n'est pas une évidence pour tous…

Dans l'immédiat, passage à un statut de droit public, puis création d'emplois stables (secrétaire de CDI, animateurs de foyer socio-éducatif, etc.). Une véritable priorité à la formation avec aménagement des horaires en conséquence. Respect des droits syndicaux. L'accès aux concours internes. Bénéfice de la prime ZEP.

Comme d'habitude, l'avancée ne se fera qu'avec une mobilisation des aides-éducateurs. Dans l'Académie d'Aix-Marseille, lors des deux dernières AG, une grève a été décidée pour janvier.

Stéphan,
aide-éducateur en collège
Snes, F.A. Marseille

Arnaque sur la formation professionnelle

Quand stage rime avec esclavage

ENTREPRENEURS, SI D'AVENTURE vous l'ignoriez encore, sachez qu'il existe un moyen facile, quasiment légal et en tout cas sans risque, d'utiliser de la main d'oeuvre très qualifiée à 25 % du SMIC, sans charges sociales ni assurance accident du travail à payer. Avec un peu de bonne volonté, la combine peut durer des mois, voire (ça arrive) des années : il suffit d'appeler votre emploi « stage dans le cadre d'une formation universitaire ».
Collaboration presque assurée de la part de l'Ecole ou de l'Université. D'ailleurs tout le monde connaît la combine, votre DRH, ou en tout cas votre comptable vous en a certainement déjà parlé. En plus, l'offre est abondante et de qualité, pourquoi se gêner ?

Une main-d'œuvre qualifiée et quasi gratuite

L'irruption massive des stages pendant la formation est peut-être l'évolution la plus remarquable du système d'enseignement français depuis une quinzaine d'années. Et il faut bien dire que le patronat n'a eu en l'occurrence qu'à tirer les marrons du feu préparé par l'Université et ses élites éclairées… Revenons quelques années en arrière. Quand le chômage de masse a touché les diplômé-e-s de l'Enseignement supérieur, la question, pas ridicule, de la formation professionnelle a commencé à préoccuper sérieusement les universitaires. Et l'idée selon laquelle l'Université ne pouvait pas rester coupée du monde réel, ni se désintéresser totalement du devenir de ses étudiants et étudiantes a commencé à faire son chemin. On vit alors fleurir les diplômes à vocation professionnelle, magistères, DESS, etc. Et, le but étant de favoriser l'insertion dans un milieu professionnel, on a commencé à inclure des stages en entreprise dans ces formations.
Si cette pratique est traditionnelle dans les Ecoles d'Ingénieurs et dans les IUT, c'était une relative nouveauté dans l'Université proprement dite.
En soit, elle n'a rien de particulièrement scandaleux, et peut même permettre de rompre avec l'académisme. Le tout est de ne pas mélanger les genres : un stage doit rester une formation, sinon c'est un emploi déguisé.
Pour distinguer l'un de l'autre, quelques critères sont faciles à définir :
- sujet de stage précis proposé par l'entreprise et accepté par les responsables de la formation universitaire ;
- encadrement individuel aussi bien côté université que côté entreprise ;
- rapport de stage évalué en dernier ressort par l'université ;
- caractère non immédiatement profitable pour l'entreprise (qui est intéressée à bénéficier à terme de main-d'œuvre rapidement opérationnelle).

Mais ça, c'est la théorie. La pratique, elle, intègre un autre paramètre qui est le contexte social. Et on sait que ce contexte n'est guère favorable aux apprentis travailleurs par les temps qui courent, ni même aux apprentis cadres…
Très prosaïquement, l'alternative bidon, mais insidieuse, « stage ou chômage » a envahi l'inconscient estudiantin et fait des ravages chez les enseignants.
D'où une tendance à accepter n'importe quoi sous couvert de stage, que la formation soit d'ailleurs censée en comporter un ou non. Dans ce dernier cas, la notion de « stage conseillé dans le cadre de la formation » permet, sur la base du volontariat, à un étudiant d'effectuer un séjour en entreprise. Et ce qui peut être un habillage légal pratique pour couvrir (accident du travail, notamment) un-e étudiant-e ayant l'occasion de passer quelques jours dans un milieu professionnel histoire de mieux cibler son orientation future, peut aussi être la porte ouverte à n'importe quel abus.

Une arnaque en deux temps

Les entreprises ont vite repéré le filon, et le déguisement du traditionnel job d'été en stage, voire l'inscription universitaire bidon pour maquiller en stage un CDD de plusieurs mois, sont devenus monnaie courante. Avec une arnaque en deux temps : d'abord, on explique à la future victime consentante que oui, un stage est indispensable pour mettre le pied à l'étrier chez, qui sait, son futur employeur : puis que, hélas hélas, la méchante URSSAF considère que tout stage rémunéré à plus de 25 % du SMIC n'est qu'un emploi déguisé (ce point est d'ailleurs exact), et donc voilà, votre future gratification n'excèdera pas les 1500 francs mensuels pour un travail à plein temps. En serons-nous bientôt à revendiquer de « vrais » CDD pour lutter contre cet esclavage moderne ?
Dans le cas des stages « conseillés », voire même pour certains stages obligatoires, tout ce qu'on demande à l'Université est d'apposer son tampon au bas de la page. Et c'est tellement plus facile de tamponner sans se poser de question que d'annoncer à l'étudiant-e qu'on refuse de cautionner le dumping social, ou d'expliquer à l'employeur -peut-être sollicité par ailleurs pour d'autres stages moins bidonnés, et chez qui on espère éventuellement placer quelques diplômé-e-s que c'est un margoulin sans vergogne ! Le responsable de formation qui se rebiffe se voit d'ailleurs opposer deux arguments particulièrement significatifs de l'air du temps :
1. de quoi vous mêlez-vous de bloquer par idéologie un contrat conclu librement entre employé et employeur ?
2. vous rendez-vous compte que vous prenez la responsabilité de compromettre l'avenir professionnel de M ou Melle untel dans l'entreprise où il (elle) a eu la chance de décrocher un stage ?
Mais il est rare qu'on en vienne à ces arguments désagréables !
Il faut souligner que ces pratiques esclavagistes sont monnaie courante notamment pour les postulants au beau métier de… recruteur. On peut en ricaner, mais aussi se dire que celles et ceux qui auront accepté d'en passer par là seront particulièrement blindés et imperméables au arguties sociales dans leur future tâche. Ce qui est, d'ailleurs, sans doute le résultat escompté.

François Coquet

Grève à Discol/Prodirest

Une victoire à l'arraché !

APRES PLUS DE SEPT SEMAINES de grève dure, les 27 grévistes de Discol/Prodirest à Corbas (agglomération lyonnaise) ont donc repris le boulot le 27 décembre, avec gain de cause pour la plupart de leurs revendications.

La grève avait démarré le 2 novembre de manière assez spontanée (voir ML n° 1181) à la réception de leur fiche de paye, par 26 salariés (rejoints rapidement par un autre) de l'entreprise sur 160, issus principalement du Syndicat Commerce et Services du Rhône CFDT (oppositionnel, voir *Le Monde libertaire* n° 1184). Le mécontentement portait sur l'application d'un accord sur les 35 heures, signé en juin dernier par des syndicats minoritaires (CGC, CFTC et FO) : illusion du maintien de salaire par le biais de l'introduction de deux primes conditionnées aux retards et aux absences (sauf pour les nouveaux embauchés, qui eux seraient directement payés 35 heures), exclusion du temps de pause du travail payé, pas d'embauches pour pallier la réduction du temps de travail (c'est-à-dire augmentation de la productivité pour les salariés).

La direction et ses relais veulent casser la grève

Dès le début, la direction refuse toute négociation et s'emploie avec zèle à casser le conflit. Discol/Prodirest faisant partie du groupe Promodès/Carrefour (213 584 millions de francs de chiffre d'affaires, actions en augmentation de 18,6 % en un an), elle veut à tout prix empêcher que le conflit fasse tâche d'huile dans les autres entreprises du groupe. Ainsi, pour pourrir les rapports grévistes/non grévistes, elle s'appuie sur le délégué syndical FO qui envoie une lettre ouverte injurieuse au délégué syndical CFDT, en l'accusant de mener les grévistes dans le mur. Cette lettre sera lue par la direction devant une assemblée de non grévistes convoqués par elle. En vacances au moment du déclenchement du conflit, le délégué syndical CFDT et les autres grévistes répondront par un tract signé de chacun d'entre eux. L'autre tentative de casser le conflit viendra d'un permanent de la Fédération des Services CFDT qui téléphonera au délégué syndical CFDT pour qu'il fasse pression pour arrêter la grève. Si ces tentatives ont échoué, en plus de la détermination des grévistes, c'est par le soutien du Syndicat Commerce et Services CFDT du Rhône : aide à l'élaboration et au tirage des tracts, paiement d'huissiers pour divers constats, dynamisation des grévistes pour mettre en place une stratégie qui, si elle n'a pas permis un élargissement de la grève aux autres salariés, a évité par contre, le découragement des grévistes et les pièges de la direction.

Quand la répression tombe, la mobilisation s'organise

La direction passera par une boîte d'intérim et un autre dépôt pour continuer, après plusieurs semaines de quasi paralysie, à faire tourner la boîte (distribution d'épicerie et produits d'entretien aux collectivités). Les grévistes bloqueront des camions et c'est sur la base d'un constat d'huissier diligenté par la direction, concluant à une entrave au droit du travail, que celle-ci licenciera les 27 grévistes pour faute lourde, fin novembre.

Face à ce coup de force, une demande en référé sur la base de constats d'huissiers est introduite par la CFDT et la CGT (qui se mobilise aussi entre temps puisque quelques grévistes avaient le projet de créer une section CGT). La mobilisation s'organise, notamment par une participation des grévistes à la manifestation du 11 décembre avec une banderole et un rassemblement devant la boîte le 14 décembre, jour du passage en référé. Preuve que les syndicats peuvent peser quand ils le veulent, l'affaire est relayée dans la presse locale. Le tribunal s'appuie sur les conclusions de la commission de conciliation présidée par un représentant de la DDTE (Direction Départementale du Travail et de l'Emploi) qui seront rendues le 21 puis finalement le 24 décembre.

Pendant ces dix jours, la mobilisation se poursuit, malgré la baisse de moral : collecte d'argent sur les péages par les grévistes, mais aussi par des sections syndicales CFDT de grands magasins qui organisent des collectes sur leurs lieux de travail. L'accès de l'entreprise aux grévistes est empêchée par un vigile très équipé et un huissier, d'où contre-constat d'huissier pour prouver la continuation de la grève et donc, en cas de victoire, permettre la réintégration des grévistes.

Victoire presque totale pour les grévistes

Enfin, le 24, vers 14 heures, le jugement est rendu. Toutes les sanctions sont annulées et les 27 grévistes licenciés sont réintégrés. Le salaire est maintenu : 35 heures payées 39, y compris pour les nouveaux et les futurs embauchés. Le treizième mois est conservé. Une commission mixte (direction/délégués syndicaux, plus CE et CHS-CT à titre consultatif) est mise en place pour suivre l'application des 35 heures.

Cette commission sera assistée d'une société d'audit payée sur fonds publics qui rendra ses conclusions le 30 juin prochain. Cela permettra peut-être d'éviter une répression féroce car un cadre fait déjà circuler une pétition contre la réintégration des grévistes.

Sur la question des embauches, par contre, aucune obligation pour l'employeur.

La mobilisation défensive et exceptionnelle des syndicats illustrée par la grève de Discol/Prodirest ne doit pas nous faire perdre de vue leur manque de volonté à organiser une mobilisation d'envergure et interprofessionnelle contre les reculs induits par la mise en place des 35 heures. Au-delà de cette victoire symbolique, on ne peut que constater que d'autres boites en grève sur l'agglomération lyonnaise à cause des 35 heures n'ont pas eues un tel soutien.

Martial (groupe Kronstadt) et Daniel (groupe Déjacque) Lyon.

chronique anarcha-féministe

Du bon usage de l'informatique

J'ai fait, il y a quelques temps, une demande de logement à loyer modéré. J'ai donc reçu une fiche de renseignements à remplir. N'ayant pas de nouvelles, j'ai téléphoné à l'agence. On m'a alors indiqué que le courrier qui m'avait été adressé leur était revenu avec la mention « inconnu à cette adresse ». Of course, le courrier avait été envoyé au nom de mon ami. J'ai donc expliqué que seul mon nom figurait sur la boîte aux lettres et que la demande avait été faite en mon nom. Mon interlocutrice m'a alors informée que l'ordinateur refuserait de rectifier l'erreur ! inquiète, j'ai voulu en savoir plus sur cette nouvelle génération d'ordinateurs qui d'office allait voir vingt lignes plus bas, tout seul, quel nom portait Monsieur, alors que la demande concernait Madame. Cette dame, bien réelle, a fini par m'avouer qu'elle trouvait cela aberrant et m'a promis de livrer un combat acharné à la machine pour rectifier l'erreur. Soyez rassuré-e-s, elle a gagné. J'ai reçu une réponse négative à mon nom !

Une amie, qui vit seule, a effectué un stage de bricolage à Castorama. Ayant brillamment passé le premier degré, elle a été intégré au mailing de l'entreprise, ce qui lui donnait droit à recevoir les dates des autres stages. C'est donc par un courrier adressé à Monsieur F. qu'elle a été invitée à la session suivante ! Là encore, c'est bien entendu la machine qui a décidé que seuls des hommes pouvaient avoir envie de s'initier au bricolage…

Muriel, groupe Emma Goldman

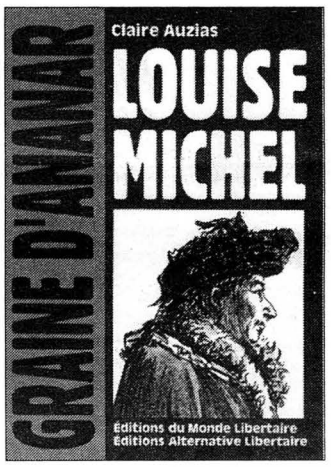

Louise Michel est née à Vroncourt, en Haute-Marne, le 29 mai 1830. Institutrice socialiste, puis anarchiste.

Elle participe activement à la Commune de Paris, secourant les blessés, ou faisant le coup de feu sur les barricades, ou bien encore en écrivant dans le *Cri du Peuple* de Jules Vallès. Elle échappe à la mort et est arrêtée par les Versaillais (qui avaient pris sa mère en otage).

Condamnée à la déportation en Nouvelle-Calédonie, elle prendra la défense des tribus canaques victimes du colonialisme.

Voici la dernière brochure de la collection « Graine d'ananar » : une biographie de Louise Michel écrite par Claire Auzias et accompagnée de photos rares ainsi que des portraits de Théophile Ferré et Nathalie Le Mel…

Louise Michel. Claire Auzias. Collection « graine d'ananar ». 56 p. 20 F (3,05 €).

La réduction du temps de travail dans la presse

Le piège du cas par cas

AVEC LA MISE EN APPLICATION DE LA LOI AUBRY SUR LES 35 heures, les conflits se multiplient, notamment dans la presse. Les salariés de nombreux quotidiens régionaux et de magazines se sont mobilisés pour tenter de faire peser la balance en leur faveur face aux velléités patronales.

Les employés de « Marie Claire » devaient ainsi s'opposer à des propositions qui à travers la mise en place des 35 heures entend saucissonner le personnel par une application graduée de la réduction du temps de travail. Les patrons veulent aussi faire sauter la semaine de congé au titre de l'ancienneté et appliquer à tous un régime de modération salariale en 2000, le tout sans la moindre embauche.

Cependant, les aboutissements de la loi sur les 35 heures semblent contrastés, certains comme à libération ou au Monde ayant réussi à faire tourner les négociations en leur faveur avec des congés supplémentaires et des embauches à la clé.

La version salariale

Dans la presse parisienne des discussions ont déjà eu lieu avec le syndicat patronal sur la question de la réduction du temps de travail, révélant évidemment de nombreuses divergences. La première se fonde comme on pouvait s'y attendre, sur le fait qu'il s'agirait d'une loi sur les 35 heures et non d'une loi sur la réduction générale du temps de travail. Or, la presse parisienne effectue déjà la semaine des 35 heures. Ce à quoi peut répondre la circulaire du 24 juin accompagnant la loi du 13 juin, et qui stipule : « L'entreprise dont l'horaire de travail est déjà réduit (en application d'un accord de branche du fait du travail en continu…), peut bénéficier de l'aide à la réduction du temps de travail sous réserve que l'horaire de travail soit effectivement réduit à nouveau de 10 % ou de 15 % pour l'aide majorée ».

Il est clair que cette disposition s'applique tout à fait à la presse parisienne, ou " l'horaire de travail est déjà réduit en application d'un accord de branche.

La version patronale

Ce n'est pas tout à fait de cette façon que l'entendent les patrons, dont les propositions concernant la presse quotidienne régionale donnent une idée des questions qui seront abordées au niveau parisien. Le « projet d'accord PQD sur la réduction du temps de travail » dispose que « l'organisation du temps de travail sous forme de modulation des horaires adaptée à l'activité des entreprises implique un calcul annualisé de ces derniers, soit une durée moyenne de 35 heures hebdomadaires (hors heures supplémentaires). Les accords antérieurs d'entreprise pouvant être modifiés en conséquence ».

De même, l'amplitude de la journée de travail, actuellement fixée dans chaque entreprise, pourra être modifiée et atteindre 12 heures par jour et 46 h par semaine sur une période de 12 semaines. Autre disposition : « Les personnes embauchées après la signature du présent accord percevront les salaires minima de base en fonction des nouveaux horaires. »

Entre les perspectives peu réjouissantes que nous réserve le patronat et la volonté réelle des salariés que les négociations aboutissent à une véritable amélioration des conditions de travail, ce sont toujours le rapport de force et la détermination des luttes en présence qui pourront faire pencher la balance en faveur des salariés. Il n'en reste pas moins que l'acceptation d'une logique du cas par cas donne globalement l'avantage aux patrons. Ceux-ci ont en effet tout à gagner dans une sectorisation des luttes qui leur permet d'imposer leur volonté dans la majeure partie des cas. Et ce ne sont certainement pas les profits réalisés par les grands groupes de presse grâce à la pub et aux précédentes restrictions salariales qui vont leur faire changer de politique.

XPress

Dix ans après la fin de la dictature

Chili : la droite dure revient en force

POUR COMPRENDRE pourquoi le pinochétisme pourrit la vie politique du Chili depuis le retour de la démocratie, il y a dix ans, il faut faire un petit retour en arrière.

En 1980, au zénith de son pouvoir, Pinochet remplace la Constitution de 1925 par la sienne sans débat public ni possibilité de présentation d'amendements ou de modifications. Cette constitution prévoit une série d'articles qui seront autant de boulets aux pieds de la démocratie, qui seront surnommés les lois-amarres.

D'abord, cette Constitution prévoit que Pinochet restera président jusqu'en 1988. Cette année-là, il y aura un plébiscite pour que la population décide si elle veut que le régime militaire continue. Si oui, pas d'élections avant 1997. Si non, élections en 1989. Il est clair à cette époque que Pinochet croit vraiment qu'il a l'appui de la grande majorité des chiliens et que les opposants ne sont que quelques subversifs que ses polices secrètes s'efforcent d'anéantir.

Deuxième loi-amarre : Pour ne pas courir le risque qu'un futur parlement démocratique réforme la Constitution, il faut garder le contrôle du Sénat où se décidera le destin final de tout projet de loi. À cet effet, Pinochet crée 10 postes de « sénateurs institutionnels », désignés tous les 8 ans par le président de la République, donc en 1980 lui-même ; par les Forces armées, par les recteurs d'université (qu'il a lui-même désignés), par le président de la Cour des comptes (qu'il a lui-même désigné) et par les juges de la Cour suprême (vous avez deviné, qu'il a lui-même désignés). De plus, il crée les "sénateurs à vie" qui sont les présidents chiliens qui ont gouverné pendant au moins six ans ; il est le seul dans ce cas.

Ainsi donc le Sénat comporte 28 membres élus (dont 11 de droite), 10 désignés et un à vie. Or toute réforme importante exige les 2/3 des votes. Le Sénat restera donc toujours contrôlé par le pinochétisme.

Autre loi-amarre : le président de la république n'a pas le droit de désigner les commandants en chef des forces armées, donc d'y placer des officiers non pinochétistes.

Autre loi, 10 % du revenu total de la vente du cuivre chilien, une des principales sources de dollars, revient d'office aux forces armées qui les dépensent sans aucun contrôle de l'Etat.

Mais en 1988, surprise : le régime avait mal calculé l'ampleur du mécontentement populaire. Il perd le plébiscite. Puis il perd les élections de 1989. Lorsque la Concertation gagne ces élections, elle a le pouvoir d'appeler à une nouvelle constituante. Il est clair que la droite, choquée par sa défaite, n'aurait pas pu réagir. Un coup d'Etat militaire était à ce moment impossible ; avec un million de gens dans les rues de Santiago, les yeux du monde étaient dirigés vers le Chili et même le président des Etats-unis faisait bien comprendre à Pinochet qu'il n'était pas question d'actions intempestives. Mais les politiciens, toujours inquiets par des manifestations populaires, eurent peur de ne plus contrôler la situation et préférèrent négocier avec le régime militaire un accord secret selon lequel la Concertation accepterait de respecter la constitution de 1980. Le Chili entrait en transition vers une démocratie parlementaire surveillée par les militaires. Il l'est toujours.

1er tour : la peste au coude à coude avec le choléra

Le 12 décembre dernier, les chiliens votaient donc pour le premier tour de l'élection de leur troisième président de la république depuis la fin de la dictature. Six candidats représentant quatre petits partis et deux coalitions se disputaient le vote de 8 millions d'électeurs.

Les deux grandes coalitions sont, à droite, l'Alliance pour le Chili et, au centre, la Concertation des partis pour la démocratie, au pouvoir depuis la fin de la dictature en 1990.

Lagos (Concertation), a remporté de toute justesse le premier tour des élections présidentielles (47.96 %) devant Lavin (47.52 %). Il n'est plus du tout impensable d'envisager un président de droite au Chili pour l'an 2000.

Comment cela est-il possible dix années à peine après la fin du régime militaire ? Première constatation, les électeurs inscrits ont voté massivement pour les deux poids lourds, balayant complètement les autres candidats. Deuxième constatation, la droite dépasse de très loin son plafond traditionnel de 35 % et la Concertation s'effondre de plus de 12 %. L'égalité virtuelle des voix au premier tour est, de fait, une victoire de la droite !

La droite dure bien placée

L'absence du général à Londres a donné à Lavin l'espace nécessaire pour se présenter sous les traits d'un jeune cadre dynamique apolitique : ayant habilement pris soin de ne jamais utiliser le langage pinochétiste dans ses rassemblements et de ne pas s'entourer trop ouvertement de politiciens liés au dictateur, il a attiré un nombre important de voix provenant de la Démocratie chrétienne dont les secteurs durs se sont toujours refusés « à voter pour un socialiste », même si cela signifiait ne pas respecter la politique du parti. Il est également clair que de nombreux déçus de la Concertation se sont joints à eux.

Une autre source d'électeurs, plus surprenante, est le peuple Mapuche. La région de l'Araucanie a massivement voté à droite. Une explication serait que les Mapuches, ne s'étant jamais impliqués dans les partis politiques anti-Pinochet, n'ont pas souffert la répression féroce qu'ont subi ces partis. Pour eux, la Concertation ou l'Alliance sont simplement deux options. Or la Concertation ayant violemment fait réprimer les revendications indiennes durant ces derniers mois, il était évident qu'elle perdrait le vote Mapuche. Ne croyant pas aux petits partis, les Mapuches ont massivement voté Lavin (56 % des voix de cette région contre 40 % à Lagos et 1,2 % au PC qui les a pourtant toujours défendus).

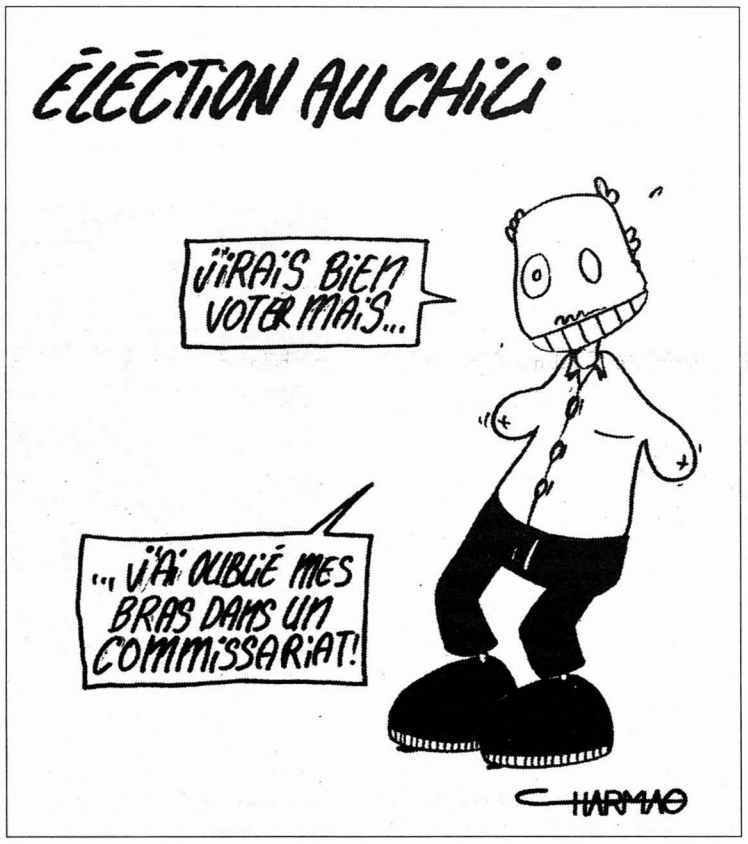

Un autre vote surprise pour Lavin est celui… des femmes. 53 % des femmes ont voté Lavin. Celui-ci s'est toujours présenté en public accompagné de sa femme et de ses sept enfants, donnant l'image d'une jeune famille chilienne idéale, « type publicité à la télé », qui a joué fortement en sa faveur. Les

analystes estiment que les femmes, plus sensibles que les hommes aux problèmes de la délinquance et du chômage pour leurs répercussions sur la famille, ont accepté le message de Lavin promettant une plus grande sécurité dans les rues et plus d'emplois.

Pour finir, le vote nul et blanc ne dépasse pas 3 % ce qui signifie que nombre d'indécis ont choisi Lavin.

10 ans de libéralisme effréné, ça coûte cher

La Concertation est née en 1989 de l'union de toutes les forces anti-dictatoriales et rassemblait alors 17 partis, de la Démocratie chrétienne au PC en passant par les divers PS. Peu à peu, les « grands » partis ont absorbé les « petits » et d'autres (PC, écolos, humanistes) ont quitté la Concertation en désaccord avec sa politique de consensus avec les partis de droite.

L'investiture pour la Concertation avait été gagnée haut la main (70 %) par Ricardo Lagos lors d'élections primaires qui l'ont opposé au DC Andrés Zaldivar. Mais il s'est attiré la rancœur de l'aile dure de la DC peu encline à « voter pour un socialiste ». Ces secteurs ont massivement votés à droite, leur tendance naturelle. La fuite des voix DC vers Lavin pourrait annoncer la mort de la Concertation.

La politique générale de la Concertation durant ses 10 années de gouvernement lui a coûté cher. À l'usure naturelle du pouvoir, il faut ajouter son acceptation totale d'un néolibéralisme effréné.

Malgré quelques réformes sociales positives et une diminution indéniable de la grande pauvreté, c'est elle qui a privatisé l'eau et l'électricité, réprimé les Mapuches qui luttent contre les multinationales de l'extraction sauvage du bois, provoqué les dures grèves des travailleurs de la culture, des ports et du secteur médical, été incapable de démocratiser les institutions et voulu ramener Pinochet au Chili. À tout cela, on peut ajouter une montée du chômage depuis 15 mois suite à la crise asiatique, une politique de consensus avec la droite qui bénéficie systématiquement à celle-ci, sans parler d'une gestion brouillonne du projet de réforme des lois du travail finalement rejeté par le Sénat en partie à cause d'hésitations démocrates-chrétiennes…

La forte abstention durant les élections précédentes annonçait un désenchantement croissant des gens, mais les électeurs d'alors n'étaient pas encore prêts à voter à droite. La Concertation, dans son isolement teinté d'une certaine arrogance, n'a rien vu venir. Le pouvoir aveugle toujours ceux qui le détiennent…

Un avenir peu radieux

D'ores et déjà, on peut considérer que l'égalité virtuelle des voix est une grande victoire pour la droite. Pour les anti-pinochétistes, ces élections sont un désastre. Ecouter les personnalités gouvernementales « appeler à la responsabilité » des électeurs alors que ce fiasco est de sa faute, est pathétique. Il ne manque que quelques voix sur plus de 8 millions pour que la droite la plus dure et conservatrice d'Amérique latine, fondamentalement pinochétiste, gouverne le Chili. Avec l'accord d'une majorité de ses habitants.

Rendez-vous pour le second tour le 16 janvier… Ce serait vraiment le comble de voir Pinochet extradé à Madrid pour y être jugé alors que le parti pinochétiste gagne les élections au Chili. Ce n'est pas de la politique fiction, c'est malheureusement une possibilité bien réelle.

Le correspondant de Visages d'Amérique latine (sur Radio Canut, Lyon) à Santiago.

NOUVELLE-CALÉDONIE

L'État couvre les magouilles de son roitelet

BRUNO VAN PETEGHEM, STEWART SUR VOLS LONG courrier, vit dans l'île depuis des années avec sa famille et habite un bungalow sur les hauteurs de Nouméa. Tout autour, d'autres habitations se partagent la colline. En 1994 la municipalité permet la construction d'immeubles juste devant leur fenêtres. Ceux-ci sont bâtis sur une zone maritime appartenant à l'État, sans autorisation.

Une association de défense se créait avec Bruno pour président et porte plainte. Elle gagne une première fois, une autre fois en appel et enfin une troisième. Les tribunaux donnent tort à la municipalité. Le premier adjoint au maire, Henri Lafleur, administrateur de la société d'économie mixte qui gère les terrains municipaux, n'en mène pas large.

Ce Lafleur est aussi administrateur de la Compagnie des Chargeurs Calédoniens, le promoteur. Et surtout il est le neveu de Jacques Lafleur, le député RPCR et roitelet républicain de la Nouvelle-Calédonie. Face à la demande de démolition des immeubles formulée par l'association des riverains, le pouvoir local grince des dents : il y a trop d'intérêts en jeu, pas question de céder. Le RPR local s'active.

Le 23 novembre 1998, la voiture de Bruno prend feu dans son garage. Court circuit des fils de la batterie ? Le 31 décembre 1998, le bungalow de Bruno s'enflamme. Dure loi des séries ? Des voisins voient un individu sortir des lieux quelques minutes avant l'incendie. Silence radio du député Lafleur et du maire archi catho de Nouméa, Jean Lèques. Malgré des pétitions, manifestations et interventions auprès des cabinets de Jospin et Chevènement, rien ne se passe. Le chef de cabinet de Jospin dira même à Bruno : « Nous vous comprenons monsieur Van Peteghem, c'est inadmissible ce qu'ils vous font subir, mais essayez de vous entendre avec le député Lafleur, c'est un homme incontournable. »

Face à Bruno qui ne lâche pas, la droite passe à l'offensive. Le député Lafleur par le biais de son journal (le seul journal local) déverse sa bile : « Bruno Van Peteghem, je considère que vous n'êtes qu'un vulgaire procédurier et j'ajoute que je vous prends pour un petit saligaud ». Les lettres anonymes avec menaces de mort se multiplient, si bien que depuis le 14 décembre, la famille de Bruno s'est mise à l'abri au Japon, et lui a demandé une protection rapprochée.

On ne peut douter de la détermination de Lafleur et de ses sbires quand celui-ci déclare : « je vous rappelle que je n'accepterai jamais les décisions des tribunaux qui m'obligeraient à détruire les immeubles ». Souhaitons à Bruno, déjà victime de la raison d'État, de continuer son combat sans pour autant y laisser sa peau.

Albert (FA Nouvelle Calédonie)

CINÉMA

La vie, c'est siffler.

Fernando Perez

PRENEZ L'ESCARGOT : IL SUFFIT qu'il sorte sa tête. Il est à l'étranger. Quand il la rentre, il est à nouveau chez lui. Voici un bon exemple du genre de métaphore que le film de Fernando Perez utilise pour représenter le dilemme des Cubains. Épouser une belle étrangère pour sortir du pays ? Gros plan sur un de ces vieux noirs magnifiques qui chantent (voir *Buena Vista Social Club*) : « pour la séduire, tu sais parler au moins l'américain ? »

Au lieu de tourner en dérision, la dérision tourne et donne des rendez-vous : telle heure sur la place José Martí. « Pourquoi cette place, pourquoi cet espace vide ? » La dérision comme stratégie de survie. L'analyse comme arme. Le désir comme seul moteur vraiment indépendant. Le film de Fernando Perez, *La vie, c'est siffler*, c'est le contrechant (champ) après la catastrophe : les mots ont leur importance, les paroles ne sont jamais vides de sens. Tel mot est prononcé et on tombe dans les pommes. La peur de la liberté, liée à l'angoisse d'une sanction trouve ainsi son expression cinématographique et chorégraphique. Avoir trois personnages principaux lui permet de varier à l'infini les thèmes et les individualités et de jouer au jeu de l'oie ; ils vont se rencontrer, ils vont se parler, ils vont dépasser leurs craintes, peut-être ? Dans ce film, pas d'attaque frontale de la dictature, mais une visualisation intelligente des effets de dictature sur les corps et les esprits des habitants de la Havane. Les inhibitions nées des interdits politiques créent un langage particulier, fait d'omissions, d'allusions, d'éclats lyriques : une ballerine, une employée, un orphelin dont la mère s'appelle Cuba deviennent des acteurs éminemment cinématographiques d'un film-parabole tourné à la Havane en 1998, l'unique film cubain de l'année.

« Vous avez ri, vous avez pleuré comme eux ». Les réactions au mélodrame réfléchi de Fernando Perez sont comme des effets secondaires d'un médicament qu'on renonce à contrôler tellement on est accro. Pourquoi ce titre ?

« Ma fille a parlé et sifflé en même temps. On siffle, quand ça va bien. C'est une expression du bonheur. Mon film veut répondre à cette question : peut-on être heureux à Cuba aujourd'hui ? Cette question-

La vie, c'est siffler n'attaque ni Castro, ni le pape, mais montre la résistance profonde et souterraine des désirs de vie à tout embrigadement.

« Vous avez réagi comme les gens à la Havane », dit Fernando Perez au public à Berlin. Et ça veut dire ? là, on ne peut la traiter de façon réaliste. Mon film est métaphorique et symbolique. Donc j'avais besoin d'une narration différente, éclatée, surréaliste. C'est ma vision de Cuba, mon regard très subjectif. Avec mon directeur de la photographie, nous avons cherché à créer les éléments esthétiques propres à traduire cette vision-là. » Il y a là de quoi penser à la chorégraphie incertaine du grand tourbillon de la vie captée en beauté et en mouvement. Le réalisateur, parfaitement inconnu en France, a fait son film pour dire quelque chose de très personnel à ses enfants, à ses amis, un film donc qui selon le dicton de Rosselini devrait parler aux amis du monde entier.

Heike Hurst
(Fondu au Noir-*Radio libertaire*)

Je suis né d'une cigogne

Tony Gatlif

Le film commence sur fond de lutte de classe avec le mouvement des chômeurs. « Qui sème la misère récolte la colère » crient avec d'autres Otto et Louna. Lui, vendeur du « Réverbère » dans le RER, vit avec sa mère et prend conscience de sa vie stupide et solitaire. Elle, venant de l'Est, est shampooineuse des temps modernes et découvre le rôle de la police et de la justice dans l'action de l'huissier qui vient faire une saisie chez sa vieille logeuse (si âgée qu'elle a connue Louise Michel). Il y a aussi Ali, au père déprimé qui au nom de l'intégration veut faire manger du porc à son fils.

Tous trois, après avoir exprimé leur colère et leur soif de justice, prennent la route à bord de voitures volées. Le film prend alors une dimension surréaliste. Nos voyageurs secourent une cigogne blessée ; l'oiseau migrateur vient d'Algérie et est sans-papiers. Dans cette fable, cinématographique, ode à la liberté, Ali, le lettré de la bande dévore des livres sur les banquettes arrière des voitures qu'ils empruntent au fil de leurs pannes d'essence. Il lit tout de Marx à Guy Debord. Avec le voyage, il reconscientise la vie qu'ont subie et subissent les siens pendant les guerres (seconde guerre mondiale, guerre d'Algérie évoquée à travers la voix de Maurice Joyeux sur *Radio libertaire*, guerre civile actuelle).

Ce film contre les frontières et contre les guerres est un film politique et une des dernières images est dédiée à un sans-papier qui a passé la frontière franco-espagnole dans un camion.

Le film truffé de clins d'œil à Godard, à Chaplin, à Prévert, nous questionne sur l'information et le spectacle. Tony Gatlif place sa caméra comme transition entre les auteurs et le public. Les acteurs préservent leur intimité en invitant la caméra, en nous invitant, à les laisser vivre leurs proximités sans voyeurisme, sans entrer dans le spectaculaire. Dans le même temps le réalisateur, dans le jeu qu'il nous fait vivre avec les acteurs, n'hésite pas à retirer un personnage de l'écran pour « insanité ». Il nous invite là à réfléchir sur la toute puissance à laquelle peut arriver l'image, l'information dans une société de spectacle.

Un film intelligent, plein d'humour et de poésie, où le langage « citoyen » nous fait hurler de rire !

Aldo Movar

LECTURE

L'imaginaire des libertaires aujourd'hui

Mimmo Puciarelli

VOILÀ PLUSIEURS ANNÉES QUE DOMENICO PUCCIARELLI, DIT Mimmo (militant libertaire lyonnais de longue date et un des animateurs de l'Atelier de création libertaire), observe, étudie, interroge et tente de se positionner en tant que « poils à gratter » du mouvement libertaire à travers la quête de ce qu'il nomme « un anarchisme contemporain ».

Mimmo nous propose aujourd'hui une version écourtée, épurée et remaniée de sa thèse de sociologie. À travers une trentaine d'enquêtes orales auprès de militant-e-s, pour la très grande majorité lyonnais, libertaires de tous horizons (même si quelques uns s'apparentent plus à des illuminé-e-s mystiques relevant plus de la secte que du mouvement libertaire), Mimmo tente de cerner l'imaginaire porté aujourd'hui par les anarchistes en cette fin de siècle et pour ce début de XXIe siècle. Un livre se voulant donc vivant, à l'image de ses acteurs, malgré les semelles de plomb que lui imposent les contraintes académiques et de la recherche universitaire.

Mais, si nous avions été enthousiasmés par son précédent ouvrage Le Rêve au quotidien, de la ruche ouvrière à la ruche alternative, (ACL, 1996), retraçant en brio les expériences collectives et alternatives de la Croix-Rousse entre 1975 et 1995 (voir *le Monde libertaire* n°1047), nous sommes beaucoup plus sceptiques sur les finalités et les objectifs de cette nouvelle livraison et encore plus sur les conclusions avancées par Mimmo.

La première critique vient du fait que les contraintes et pesanteurs de la démarche universitaire ainsi que le choix d'un sujet fortement autocentré rend ce livre peu accessible à un large public. Seuls les sociologues et les libertaires « labellisés » semblent pouvoir y trouver leur compte. Néanmoins, un livre d'un libertaire, parmi les libertaires, pour les libertaires et se donnant comme but de s'interroger sur les perspectives à offrir au mouvement pour le XXIe siècle, relève d'une démarche qui reste des plus honorables voire salutaires. Malheureusement, le résultat ne nous semble pas répondre à ces objectifs et on reste largement sur sa faim une fois le livre refermé. Voyons pourquoi, tout en ne perdant pas de vue que ce travail fait néanmoins avancer le débat sur plusieurs questions.

Tout d'abord, il semble que Mimmo est tout au long de ce livre assis entre deux chaises. Il n'est en effet pas facile de concilier les enquêtes du sociologue Pucciarelli et les conclusions du militant Mimmo qui apparaissent à plusieurs reprises comme plaquées, en décalage avec ce que la démonstration semblait esquisser. Bien souvent les opinions de Mimmo nous semblent superposées, en filigrane, à la construction progressive de la recherche et de la démonstration. Il en est ainsi, par exemple, de la thèse centrale du livre avec laquelle nous sommes en désaccord.

L'anarchisme social dépassé ?

Après avoir retracé l'histoire du mouvement libertaire lyonnais, des années cinquante à la fin des années 80, en montrant durant la première période le poids de l'isolement et du repli qui dominaient au sein du mouvement puis la réémergence après le « souffle libertaire » de 68 qui laisse des traces jusqu'au début des années 80, Mimmo, enquêtes et interviews à l'appui, présente les acteurs, motivations et ressorts des libertaires d'aujourd'hui. La démonstration met en avant, sur le fond, le retour de la question sociale comme thématique centrale de l'implication des libertaires aujourd'hui et, sur la forme, la place centrale et majeure, au niveau militant comme de l'influence, prise dans le mouvement libertaire par les organisations à caractère d'anarchisme social que sont la CNT et la FA. Pourtant, Mimmo, qui semble non satisfait de ces résultats, en tire un bilan à contre pieds. Il estime (et c'est la thématique centrale du livre) que cet anarchisme représente l'anarchisme à la mode XIXe siècle qui est mort en 1939 avec la fin de la Révolution espagnole. Il oppose alors la recherche d'un soi-disant « anarchisme contemporain » qui consisterait à réactiver « l'imaginaire » issu, et trop vite abandonné, de mai 1968. Pourtant l'évolution du monde qui nous entoure (arrogance toujours plus forte du capitalisme, redéploiement des luttes de classes et des mouvements sociaux) comme la relative cohérence et les perspectives offertes, dans ses entretiens, par les militants des « deux organisations dominantes de cette fin de siècle » tendent au contraire à montrer que ce « vieil anarchisme » décrié par Mimmo est bien toujours d'actualité et en capacité d'offrir les réponses les plus pertinentes pour un nouveau déploiement du mouvement libertaire au XXIe siècle.

Enfin, au-delà de ces désaccords, ce livre trouve son intérêt dans la diversité des acteurs qu'il présente et la richesse, importante en enseignement et mémoire collective, des parcours individuels. Le moment le plus fort se situe certainement dans les chapitres qui terminent le livre et qui donnent vie à une fameuse agora libertaire fictive. Ayant posé les mêmes questions à la trentaine de militant-e-s qu'il a interviewé, Mimmo, fort de réponses individuelles autour des mêmes thématiques, a imaginé et mis en scène une réunion-débat entre ses trente acteurs de toute la galaxie libertaire, une après-midi pluvieuse d'après manif du 1er mai 2001. Et cela, tellement vrai qu'on s'y croirait, ça vaut vraiment le détour !

David (groupe Durruti, Lyon)

Mimmo D. Pucciarelli, *L'imaginaire des libertaires aujourd'hui*, ed. ACL, 1999, 365 pages, 110 F à commander (+10 % de port) à la librairie du Monde libertaire (145, rue Amelot, 75011 Paris).

Mimmo sera le samedi 8 janvier à 16h30 à la librairie du *Monde libertaire* pour présenter son livre.

Précision

Dans l'article sur l'Europe : « L'impasse républicaine face à la construction d'un super État financier » du *Monde libertaire* hors série (décembre 99-février 2000), il fallait lire à la page 31, ligne 38 : « De plus la présence dans ATTAC de militants du MDC nous confirment une vision de la distribution des richesses souverainistes… »

Paul Wulf (1921-1999)

NOUS APPRENONS DANS l'édition de novembre-décembre 1999 de « Direkte Aktion » la disparition du militant antifasciste Paul Wulf. Ce personnage méconnu en France mérite pourtant qu'on lui accorde ici quelques lignes, en hommage posthume au travail de recherche qu'il a mené sur l'implication dans le régime nazi de certaines personnes actuellement bien rangées dans la société allemande. Il fut d'ailleurs considéré outre-Rhin comme expert en la matière: il connaissait mieux que quiconque les structures fascistes de la Bundesrepublik, les biographies des fonctionnaires du troisième Reich. Il les suivait à la trace et ne manquait pas une occasion pour dénoncer les horreurs auxquelles ils avaient participé. L'horreur, Paul l'a vécu directement dans sa chair. Né le 2 mai 1921 dans une famille indigente, ses parents ne voient d'autre solution pour le faire vivre que de le confier à un orphelinat en 1928.

Pupille de l'assistance publique, il est emprisonné sous le régime fasciste pour « déficience mentale grave ». Ce qui équivaut à une condamnation à mort. À nouveau, ses parents, pour le sauver, acceptent en 1938 de le faire stériliser sous le coup des lois en vigueur. Paul restera traumatisé toute sa vie par cette terrible épreuve. Après la seconde guerre mondiale, il s'engagera dans une lutte sans merci pour la réhabilitation et l'indemnisation des victimes de l'eugénisme. Durant plus de trente ans, il se battra pour les quelques 400 000 stérilisés de force et ce n'est qu'en 1981 que le Parlement fédéral octroiera une indemnité de 5 000 DM aux victimes.

Paul Wulf se définissait comme « anarchiste et communiste ». C'était un passionné d'Erich Mühsam, dont il avait lu tous les écrits (articles, livres, pièces de théâtre). Souffrant d'une pathologie cardiaque assez grave à la fin de sa vie, soumis à une médicamentation de plus en plus lourde, il craignait avant tout de se retrouver en maison de retraite. Il ne l'aurait pas supporté car, disait-il, il y rencontrerait tous ses opposants politiques, les anciens nazis. Cette ultime épreuve lui sera épargnée puisqu'il mourra dans son sommeil le 3 juillet 1999. Paul Wulf lègue par testament l'ensemble de ses recherches (livres, photos, archives) à l'institut Villa von Tempel, centre de documentation antifasciste.

En guise d'épitaphe, nous relirons ce vers d'un poème de Mühsam, assassiné lui aussi par les nazis extrait de « Der Tote »: « Wollt Ihr Gutes tun, die der Tod getroffen, Menschen lasst die Toten ruhn und erfüllt ihr Hoffen». (Si vous voulez être agréables aux morts, vivants laissez-les en paix et exaucez leur espérance).

Martine. – liaison Bas-Rhin de la F.A.

Des nouvelles de Suisse

Nous vous avions informés dans le ML n° 1178 de la création en Suisse d'une section FAU. Des nouvelles récentes nous permettent de constater que cette organisation est en bonne voie. Une cinquantaine de personnes constituent les quatre groupes locaux et un cinquième groupe est en cours de formation. C'est avec grand plaisir que nous accueillons dans les rangs de la presse internationale anarcho-syndicaliste le journal « Aktion, Zeitung der freien Arbeiterinnen Union Region Deutschschweiz » dont le premier tirage a 2000 exemplaires s'est vendu en un rien de temps et dont le nombre d'abonnés va grandissant. Un forum anarchiste s'est tenu à Lucerne le 16 novembre dernier. Il a réuni une centaine de personnes environ pour débattre de l'anarchisme et de l'organisation. Un autre forum aura lieu les 14, 15 et 16 janvier 2000, toujours a Lucerne et s'articulera autour de séances plénières et d'ateliers parallèles. Nous reprenons certains des thèmes proposés, art et anarchie, qu'est ce que l'anarchie? ésoterisme, droitisation de la Suisse, nouvelles formes d'action, anarchaféminisme, organisation libertaire de masse, international, recensement fédéral, au sein de la scène libertaire: nos rapports avec les personnes âgées, les enfants, la famllle, etc. Quelles perspectives mouvement anarchiste actuel peut-ll leur offrir? En outre est prévue une semaine anarchiste au Tessin en été 2000.

Pour tout contact:
FAU (CH) - Postfach 580 - 8037 Zurich (Suisse)
nco@netiquette. ch

Martine. – Liaison Bas-Rhin de la FA
Relations Internationales

Lyon: initiative pour la manifestation du 15 janvier

Les femmes prennent la Bastille!

À l'occasion des 25 ans de la loi Veil, sur l'avortement et la contraception, des associations féministes ont pris l'initiative d'une manifestation nationale le 15 janvier 2 000 à Paris, place de la Bastille à 14 h 30. Cette journée, baptisée « les femmes prennent la Bastille » doit être un premier temps de mobilisation pour la Marche mondiale des femmes contre la pauvreté et les violences.

Reprendre l'offensive pour l'avortement et la contraception libres et gratuits

A Lyon, le collectif d'organisation, dont est membre l'Union locale de la Fédération anarchiste, qui a mené, l'année dernière, une campagne unitaire pour une réelle information sur la contraception, pour la dépénalisation de l'avortement et pour la suppression des conditions restrictives d'accès à l'avortement, a décidé de participer à cette manifestation nationale. En effet, pour le collectif, la campagne est axée sur la contraception et l'avortement car actuellement les femmes ne disposent pas encore totalement de leur propre corps: tous les contraceptifs ne sont pas remboursés, pour l'IVG l'autorisation parentale pour les mineures est nécessaire, des délais courts obligent chaque année 5 000 femmes à avorter à l'étranger et l'IVG et toujours considéré comme un délit par le code pénal. Des diffusions de tracts, des collages et une réunion-débat (le vendredi 7 janvier à 20 heures à la salle de conférence de la mairie du 3e arrondissement, 215 rue Duguesclin) sont lancés afin d'impulser une montée collective à Paris le 15 janvier.

L'Union locale de Lyon de la Fédération anarchiste participe à cette campagne unitaire qui nous apparaît comme un temps de mobilisation pour établir un rapport de force afin d'imposer au gouvernement de gauche et à la droite, la contraception et l'avortement libres et gratuits.

Pour cette manifestation du samedi 15 janvier,
des départs collectifs de Lyon en car sont prévus.
Pour vous inscrire, des permanences téléphoniques sont prévues au
04.78.89.89.80
les 3, 4, 6 et 7 janvier de 10 à 12 h et
les 10, 11, 12 et 13 janvier de 14h à 18 heures.

Union locale Lyon de la Fédération anarchiste

Pas un siècle de plus pour le capitalisme

suite de la première page

contre le chômage… L'annualisation du temps de travail est officialisée. La formation « pour le développement des compétences » pourra être organisée hors le temps de travail. Et si un ou plusieurs salariés refusent les modalités de son passage à 35 heures, « leur licenciement est un licenciement individuel ne reposant pas sur un motif économique »!

Autre argument avancé par Jospin au dit séminaire à propos de l'égalité des chances: « Nous cherchons l'égalité dans la différence ». Exemple: la mise en place au 1er janvier 2000 de la Couverture maladie universelle (CMU) concernera « 6 millions de personnes défavorisées »; les résidents en situation irrégulières, les sans-papiers, ne pourront pas en bénéficier. C'est cela l'égalité? C'est cela la différence? C'est cela la chance?

La sécurité est devenue une priorité du gouvernement Jospin. Au lieu d'assurer la sécurité sociale, salariale, médicale ou éducative de ses concitoyens, il nous promet des flics à chaque coin de rue. S'agirait-il de contenir la misère qu'il va lui-même engendrer?

Résister quotidiennement

C'est pourquoi, face à tous ces serviteurs volontaires d'une logique économique qui broie des millions de personnes de par le monde, il faut tenter toutes les ruptures. La résistance doit se mener sur deux fronts: celui de la pensée et celui de l'action. Cette entrée en résistance doit se mener au quotidien avec les sans-papiers contre l'Etat-nation et ses frontières; avec les chômeurs contre le système capitaliste et son travail forcé; avec ses collègues contre les patrons… Elle va devoir surtout construire des solidarités internationales. Les manifestations contre l'OMC à Seattle auront été, à cet égard, un beau cadeau de fin de siècle. Un bel exemple d'une pensée en action… De quoi faire détester l'an 2000 aux patrons!

Alain Dervin
groupe Pierre-Besnard

Familles en lutte contre l'insécurité et les décès en détention

Ils s'appelaient: Nordine, Mehdi, Thomas, Michel et d'autres encore. Tous étaient en prison pour quelques mois seulement, rien ne les prédisposait a attenter a leur vie. Ils sont morts en prison, suicides par pendaison parait-il.

La réquisition des corps, l'absence de marque de strangulation, la présence d'ecchymoses, le silence des institutions, des « je ne peut rien dire » aux « je ne sais rien » en passant par les « je risque ma place et la taule », les pressions sur nos familles, les provocations policières et la manipulation des médias affichent le mépris et la collusion de quelques-uns.

Alors la question se pose quant a la crédibilité des officiels quand les réponses apportées aux incertitudes et aux doutes des familles et des proches, sont des coups de matraque et les gaz lacrymogènes? Personne ne doit-il être soumis a un traitement qui porterait atteinte a la dignité humaine? La liberté d'expression n'est-elle pas un droit inaliénable de l'Homme? Tous les Hommes n'ont-ils pas le droit d'être défendus?

Nous espérons que la morale, la justice et tout ce que cela comporte de grandeur se manifestera pour la vérité. Aussi au delà de notre douleur nous avons été en contact avec des parents dont les enfants sont morts brûlés ou asphyxies, comme Jawad. Le F.L.I.D.D. lance un appel à toutes les familles, les personnes concernes de près ou de loin, et à tous les convaincus de nous rejoindre et en finir contre ce fléau.

Le but est de dissiper ce mépris et cette hypocrisie par la vérité et d'arriver à la justice légitime et égale pour tous.

FLIDD

Pour plus d'information, nous contacter: tél: 06 70 62 77 36
flidd@free.fr

Le Monde libertaire
hors série
en kiosque du 16 décembre au 10 février 2000
Au sommaire :
• Jubilé: 2000 raisons de gâcher leur fête • Homosexuels sans foi ni PACS • Contre le sexisme, pour la révolution • La ville est à nous! • Autogérons les services publics • 35 heures: les masques tombent • Les effets de la mondialisation • Union européenne: le big brother financier • La fièvre du tout sécuritaire • Français, Algériens: croisons nos mémoires • Makhno l'indomptable

AGENDA

samedi 8 janvier

PARIS: La librairie du *Monde libertaire* organise un **forum avec Mimmo Pucialrelli**, auteur du livre « L'imaginaire des libertaires aujourd'hui » à 16h30, 145, rue Amelot (11e).

vendredi 14 janvier

CUERS (83): Conférence de la CNT-AIT sur le thème « L'organisation du travail et ses deux corollaires : la flexibilité et la précarité » à 18 heures, à l'Oustau per touti, avenue Léon-Amie.